

DROIT D'ENTREE 50 € Payable 1 fois pour tous les abonnements, incluant la carte d'accès

FORMULE AVEC ENGAGEMENT

ANNEE 43 € /mois

Paiement comptant : 498 € ou 3 chèques sans frais
 Prélèvement bancaire : 43 €/mois sur 12 mois d'engagement (avec caution)

ANNUEL DECOUVERTE 30.50 € /mois

CARTE DE 52 SEANCES
 Paiement comptant 350 € ou 3 chèques sans frais
 Prélèvement bancaire : 30,5 €/mois sur 12 mois d'engagement (avec caution)

TRIMESTRE 170 €

COUPLE ANNUEL 76.50 € /mois

Paiement comptant : 900 € ou 3 x sans frais
 Prélèvement bancaire : 76.50€/mois sur 12 mois d'engagement (avec caution)

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI..... Fermé
 MARDI..... 8h30 à 21h
 MERCREDI..... 12h à 20h
 JEUDI..... 8h30 à 21h
 VENDREDI..... 8h30 à 20h
 SAMEDI..... 8h30 à 17h
 DIMANCHE..... 8h30 à 12h

FORMULE FITNESS (voir ci-dessous)

LIBRE ACCES 400 €

(de septembre au 30 juin : chèque à l'ordre de NEOFIT)

Cet abonnement ne permet pas l'accès aux appareils de cardio-training, musculation, Pilates, douches et piscine et aux cours de SPIN

SEANCE - SANS ENGAGEMENT

LIBRE ACCES SEANCE 12 €

(musculation - cardio et cours collectifs)

SAUNA-HAMMAM (45mn maxi) 10 €

NON ADHERENT - PILATES

Seance 20 €

Carte de 10 séances 160 €

Carte de 20 séances 280 €

LIBRE ACCES	PLATEAU CARDIO	PLATEAU MUSCULATION	COURS COLLECTIFS	PILATES Tous niveaux	BIKING SPIN	ANALYSE CORPORELLE	DOUCHES	AQUA BIKE PISCINE
-------------	----------------	---------------------	------------------	-------------------------	----------------	--------------------	---------	----------------------

Formules FITNESS : Uniquement COURS COLLECTIFS

FORMULE FITNESS Libre accès aux cours Septembre à Juin	400 €	●	X	X	●	X	X	X	X	X
--	-------	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Formules LIBRE ACCES - TOUTES ACTIVITES

TRIMESTRE Sans engagement	170 €	●	●	●	●	X	X	X	X	X
FORMULE DECOUVERTE 52 séances 1X/semaine	350 €	X	●	●	●	X	X	●	X	X
ANNEE Tout inclus*	498 €	●	●	●	●	●	●	●	●	●

PAIEMENTS : Comptant - 3 X sans frais ou en 12 mensualités pour les FORMULE DECOUVERTE (12 x 30,5€) et ANNEE TOUT INCLUS (12 x 43 €)
 REGLEMENT CHEQUES-ESPECES ou CB A L'ORDRE DE NEOFIT

REGLEMENT INTERIEUR

L'accès aux installations est assujettit au règlement d'un droit d'entrée et d'un abonnement, payable d'avance. Une carte magnétique d'accès sera remise à chaque adhérent pour contrôle à chaque entrée. Toute carte perdue sera facturée 5 €.

L'accès aux vestiaires est obligatoire, NEOFIT mettant à la disposition de la clientèle des casiers fermant à clef, sa responsabilité ne pourra être engagée en cas de vol. Obligation de libérer son casier après son entraînement. L'adhérent doit porter des vêtements et des chaussures de sport d'intérieur, spécifiques et exclusifs de toute autre utilisation et doit se munir d'une serviette individuelle, devant être déposée sur le matériel et sur les tapis de sol. Pas de pieds nus

L'abonnement est nominatif et la rupture d'un contrat ne donne droit à aucun remboursement. Une suspension d'abonnement et un report de durée peuvent être accordés d'un commun accord entre le gérant de la société et le client, sans donner lieu à quelconque suspension de paiement (report accepté pour des raisons médicales ou professionnelles)

Les horaires d'ouverture et le planning des cours collectifs sont affichés à l'accueil. Des modifications sont susceptibles d'être apportées durant les vacances. L'accès à l'institut est exclu de l'abonnement. L'accès au bassin est uniquement réservé au cours d'Aquabiking et aux leçons de natation. Afin de respecter les horaires de fermeture de la salle, l'adhérent doit avoir quitté le plateau de cardio-training et de musculation au minimum 15 minutes avant l'heure affichée de fermeture du club

• Pour le confort de tous, Carré Vert met à disposition des adhérents des produits désinfectants pour permettre de nettoyer les appareils de cardio-training ou de musculation après utilisation.

Tout adhérent s'engage à fournir à son inscription un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités physiques de mise en forme. Les risques liés à la pratique sportive relèvent d'une couverture volontaire à souscrire par l'adhérent auprès de la compagnie de son choix.

La responsabilité du directeur sportif et des enseignants ne pourra être engagée en cas de non-respect des consignes élémentaires de travail et de sécurité. Les instructions du personnel du CARRE VERT doivent être respectées et suivies. Nous pouvons pour des motifs raisonnables refuser temporairement ou définitivement l'accès au CARRE VERT aux personnes qui ne respecteraient pas les conditions générales et/ou le règlement intérieur.

Pour des raisons de sécurité, certains exercices sont interdits sur l'espace musculation.

Le centre et les installations sont fermés deux semaines par année (1 en Janvier et 1 en août) sans que le client prétende à un remboursement partiel de l'abonnement. La durée d'abonnement peut être prolongée de deux semaines sur simple demande.

Aucun cours collectif n'est assuré durant les mois de Juillet et Aout

Chaque adhérent à son inscription prendra connaissance des activités et services inclus dans sa formule d'abonnement. Les douches et l'accès à la piscine en période estivale sont par exemple uniquement inclus dans les abonnements annuels plein tarif.

N'utilisez un appareil que pour l'usage auquel il est destiné. Les activités de vente et/ou de promotion ainsi que le coaching personnel ne sont pas autorisés sans l'accord préalable de Patrick.